



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



Rencontre de débats et d'échanges sur le thème

Médias communautaires, pour une information citoyenne

Rapport de synthèse



Tétouan, les 25/26 juin 2011

Réalisé par : Imane Bounjara

Chargée du projet « Médias communautaires :pour une information citoyenne »

SOMMAIRE

Introduction

I- Les médias communautaires et cadre législatif régissant le paysage audiovisuel marocain

1. Contexte et définition de concepts

- ✓ Projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne »
- ✓ Les Médias communautaires : leviers de démocratisation de la société
- ✓ Contexte médiatique marocain et cadre législatif

2. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »

- ✓ Techniques et stratégies du plaidoyer
- ✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios
- ✓ La régulation du champ des médias électroniques

II- Evaluation des attentes et besoins des associations pour la mise en place de médias communautaires

1. Présentations d'expériences médiatiques associatives des régions du centre et du nord

2. Besoins en termes de renforcement des capacités :

- ✓ Pour l'élaboration de journaux associatifs
- ✓ Pour la conception de blogs associatifs
- ✓ Pour la mise en place de web radios associatifs

Conclusion

Annexes

Liste des participants/ Programme/ Plateforme/ Interventions/ Compte rendu des ateliers

INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé sa troisième rencontre de débats et d'échanges sur le thème « *Médias communautaires, pour une information citoyenne* » à Tétouan, les 25 et 26 juin 2011.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de son projet co-financé par l'Union Européenne, vise à renforcer les fondements de la démocratie et l'élargissement du champ des libertés d'expression, notamment à travers la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires au Maroc, en l'occurrence, les radios, et ce dans le respect de l'éthique et la déontologie

L'objectif principal de cette rencontre organisée, en collaboration avec le RAC (1), et qui a réuni 85 participants (*dont 28 participantes*) des régions du nord et du centre (*Tétouan, Tanger, Larache, Kser Kbir, Chefchaouen, Taounate, Refssay, Midelet, Fès, Khmisset, Oulmès, Roumani, Assilah, ...*), était double :

- ✓ d'une part, la formulation de propositions et recommandations pour l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques ;
- ✓ et d'autre part, évaluer les attentes et les besoins des acteurs de la société civile en la matière.

Ce rapport constitue une synthèse des présentations et débats qui ont eu lieu lors de ces deux journées et souligne les propositions et recommandations formulées par les participants, à savoir des chercheurs en audiovisuel, des acteurs de la société civile, des journalistes, des cyber-activistes, des professionnels des médias électroniques etc.

(1) : Réseau d'Action Civile à Tétouan ;

I- Médias communautaires : non autorisés par le cadre législatif régissant les médias audiovisuels au Maroc

1. Contexte et définition de concepts

✓ Présentation du projet «Médias communautaires, pour une information citoyenne »

Mohamed Leghtas, Coordinateur du projet, a introduit la rencontre avec une présentation succincte du projet qui s'articule autour de deux volets : « diagnostic - plaidoyer » et « renforcement des capacités des associations ».

- Le volet « diagnostic et plaidoyer » vise à étudier le cadre législatif relatif aux médias communautaires et recueillir les recommandations de la société civile sur cette question en vue d'élaborer un mémorandum pour une réforme du secteur des communications qui garantisse l'ouverture du champ médiatique aux médias communautaires dans ce contexte de printemps arabe favorable à une instauration de la démocratie et au respect des droits de l'homme.

- Le volet « renforcement des capacités des associations » vise à définir les besoins et les attentes des associations, dans la perspective de renforcer leurs capacités techniques et éthiques à promouvoir et à animer leurs propres médias communautaires. Ainsi, des ateliers de formations seront organisés au profit des acteurs associatifs qui auront également à leur disposition les équipements techniques nécessaires.

Il a enfin exposé les différentes étapes du projet et souligné que six consultations avec les composantes de la société civile sont prévues dans les différentes régions du pays.

(Voir Annexes 1)

✓ Les Médias communautaires : leviers de démocratisation de la société

Ensuite, la première séance plénière a été ouverte par la chargée du projet Imane Bounjara qui a défini le concept de « média communautaire » en exposant ses différentes motivations et objectifs ainsi que ses supports.

Différentes expériences à travers le monde ont ensuite été présentées avant de s'arrêter sur les contraintes et perspectives du développement de ce média qui représente un levier incontournable de la démocratisation de la société au Maroc.

(Voir Annexes 2)

✓ Contexte médiatique marocain et cadre législatif

Le Dr. Hicham Madacha, chercheur en audiovisuel - cadre supérieur au service juridique à la HACA, a pour sa part, explicité le cadre juridique régissant les médias au Maroc et qui représente une des contraintes majeures au développement des médias communautaires.

Son intervention a permis de retracer l'évolution du paysage audiovisuel : du monopole de l'état à la libéralisation. Une libéralisation qui n'a pas aboutie sur la pluralité souhaitée.

Les débats ayant suivi cette première série de communications ont permis d'approfondir la réflexion concernant le concept de « communautaire », le rôle que pourrait jouer ce média « associatif » dans le développement et l'instauration de la démocratie.

(Voir Annexes 3)

2. Construction du plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »

✓ Techniques et stratégies du plaidoyer

Les travaux de la journée se sont poursuivis en deuxième séance avec deux présentations portant sur les techniques et stratégies du plaidoyer.

Ainsi, Marion Bachelet, chargée du projet, a exposé les techniques du plaidoyer, afin de permettre aux participants de disposer d'éléments essentiels leur facilitant la construction des axes pour défendre une réforme de la loi audiovisuelle permettant l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques. *(Voir Annexes 4)*

Tandis que, Mina Tafnout, militante associative, est revenue sur l'importance du développement des médias communautaires au Maroc, et de la nécessité de plaider donc pour une réforme du secteur des communications, afin que les associations puissent disposer du droit de création de médias qui leur permettront de répondre aux besoins spécifiques des populations et atteindre ainsi leurs objectifs. *(Voir Annexes 5)*

Son intervention a également permis aux participants de prendre connaissance des opportunités à saisir et a représenté ainsi une plate forme aux ateliers de l'après-midi.

Des ateliers qui se sont articulés autour des définitions de concepts, contraintes, et recommandations pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les radios communautaires d'un côté et les médias électroniques de l'autre.

✓ **Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios**

Les travaux du premier atelier « Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif garantissant l'existence de radios communautaires ? » ont démarré par une définition du concept de radios communautaires (*il a été admis que nous évoquons par cela radios associatives*).

Ensuite, considérant l'importance de déterminer les axes pour aborder un plaidoyer, les motivations de développement de ce média ont été énumérées, ainsi que le rôle qu'il pourrait jouer comme outil de démocratisation culturelle et sociale. Les concepts définis, les participants ont tracé ensuite la stratégie et les étapes à suivre pour amender la loi de la communication audiovisuelle et qui nécessite dans un premier temps :

- Elaborer un mémorandum pour une réforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'existence des radios communautaires ;
- Elaborer des projets de cahiers des charges ;
- Elaborer une charte d'éthique et de déontologie.

✓ **La régulation du champ des médias électroniques**

Le deuxième atelier « Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias électroniques » a également démarré ses travaux par une clarification de notions : le champ des médias électroniques a été défini (*forme/ support/ rôle et objectifs*).

Ensuite, le débat a été engagé sur la question de la régulation : les avis étaient partagés entre ceux qui étaient favorables à une éventuelle régulation et ceux qui trouvaient que cela pourrait représenter une régression de la liberté d'expression qu'offre les médias électroniques. En effet, les partisans du oui, l'expliquent par l'importance d'une protection de la propriété intellectuelle, la fiabilité de l'information diffusée, la pérennité de la liberté d'expression dans le cadre du respect éthique et déontologique

Tandis que les partisans du non, soulignaient les dérives qui consistent en l'atteinte aux libertés et à la spontanéité qu'offre internet, aux risques de censure et d'autocensure, ainsi que la complexité de procédures bureaucratiques. La journée s'est clôturée par une synthèse des travaux et une présentation des travaux des ateliers, soulignant les recommandations qui en ressortent.

II- Evaluation des attentes et besoins des associations

La deuxième journée des travaux avait pour objectif d'évaluer les attentes et besoins des associations concernant la mise en place de leur propre média.

Elle s'est articulée en deux séances : une première, dédiée aux présentations de diverses expériences en la matière dans la région et une deuxième à la discussion de différentes modalités d'aide et d'appui qui pourraient être apportées dans le cadre du projet.

1. Diverses expériences

Ainsi, les interventions se sont articulées comme suit :

- ✓ « Les médias associatifs dans la région », par Mohamed Hmimdani
- ✓ « Le portail www.Ksar.net », par Mohamed Jawad bizza
- ✓ «Le journal « Al Jissr Al Jadid de Khemisset » *papier et électronique*, par Driss Keddari
- ✓ « Plate forme reporters sans limites », par Hassan Berhoun

Les différentes présentations ont souligné les difficultés inhérentes à la pérennité du projet, notamment en termes de gestion financière et d'accès/diffusion de l'information. Il est à noter que ces projets représentent un intérêt auprès de leurs publics cibles (*taux important de visites*).

Capitaliser les expériences, échanger en se constituant en réseau coordonné par « Jousour » est une des recommandations principales ressorties du débat qui s'en est suivi.

2. Renforcement des capacités

Ensuite, il a été question de la définition des besoins précis des associations afin que l'équipe porteuse du projet puisse établir son plan de renforcement des capacités. Il s'agit de :

- Organiser des cycles de formation au profit des associations :
 - Volet Formation : *Organisation de sessions de formation (montage et gestion de webradios – blogs - journaux/ rédaction - animation journalistique)*
 - Volet Technique : *Présentation des besoins en aménagement de studios et équipement*
 - Volet Rédaction/ Programmation/ Animation : *Elaboration des principes en matière de Rédaction/ Programmation/ Animation de médias communautaires*
 - Stratégies de financement *Conception de dossiers de plan de financement et sponsoring.*
- Mettre en place des expériences pilotes :
 - Chamal webradio (Réseau du tissu associatif dans la région du nord) ;

- Chamal net, portail de la société civile en nord du Maroc (porté par l'initiative Kser net) ;
- Chamal net magazine, revue électronique portée par le tissu associatif oeuvrant en faveur des personnes en situation d'handicape.

Une discussion sera organisée ultérieurement sur la page Facebook « *Médias communautaires* » pour définir l'échéancier de réalisations des projets pilotes.

CONCLUSION

La journée s'est clôturée par une présentation des recommandations des derniers ateliers et une synthèse des travaux des deux journées.

Les réflexions produites ont permis d'élaborer des propositions et recommandations pour la mise en oeuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et d'évaluer les attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile et médiatique.

L'ensemble des participants s'est accordé sur le fait que le climat actuel de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse est particulièrement favorable et propice pour apporter des amendements et des propositions qui viendront combler les vides juridiques existants, et que cette opportunité doit être saisie pour participer pleinement au chantier de réformes en cours et être force de propositions.

Au terme de ces deux journées de réflexion, les recommandations s'articulent comme suit :

✓ **Sur le plan des propositions de réformes législatives :**

Amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias comunautaires et « réguler » les médias électroniques.

✓ **Sur le plan des besoins:**

Organiser des sessions de formations, de partage d'expériences en médias communautaires et lancer des projets pilote.

✓ **Sur le plan organisationnel :**

L'organisation en réseau des différentes associations participantes/ former un comité de suivi et relance

ANNEXES

- 1. Présentation du projet**
- 2. Intervention « Médias communautaires : pour une information citoyenne »**
- 3. Intervention « Cadre législatif et paysage audiovisuel marocain »**
- 4. Intervention « techniques du plaidoyer »**
- 5. Intervention « Stratégies pour plaider un cadre juridique garantissant l'existence de médias communautaires »**
- 6. Programme**
- 7. Plate forme**
- 8. Liste des participants**

Voir le dossier sur le lien suivant :

<http://www.e-joussour.net/ar/node/9517>